

Assemblée des délégués

Procès-verbal

Date : Jeudi, 14 avril 2016
Assemblée des délégués ordinaire à 12.30 heures

Lieu : Restaurant Rössli, 4702 Oensingen

Présents : selon liste séparée

Excusés : selon liste séparée

Procès-verbal : Annette Ruffieux

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 17 avril 2015
5. Rapports 2015
6. Comptes 2015 et rapport de révision / décharge au comité
7. Budget 2016
8. Renouvellement des organes de la FSFM
 - a. Election de 2 membres du comité représentant le canton de Berne
 - b. Election d'un juge de race représentant la Suisse orientale
 - c. Renouvellement de mandat d'autres juges de race
9. Election d'un membre du comité représentant la Suisse orientale (voir annexe 1)
10. Propositions des membres
11. Admissions et démissions de membres
12. Programme d'activités 2016 (voir annexe 4)
13. Stars FSFM 2015 et distinctions
14. Divers
 - a. Présentation de la mise de poulains du 24 septembre 2016 à Bern

Le nombre de délégués avec droit de vote est fixé à **l'art. 18 des nouveaux statuts**.

Droits de vote pour les membres ordinaires :

1	à	100 chevaux FM inscrits	2 voix
101	à	200 chevaux FM inscrits	3 voix
201	à	500 chevaux FM inscrits	4 voix
plus de		500 chevaux FM inscrits	5 voix

1. Ouverture

Début de l'assemblée à 12h50

Bernard Beuret (Président) salue les personnes présentes, les invités et donne connaissance de la liste des personnes excusées.

Allocution d'ouverture :

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs,

Vous savez tous que nous avons changé le système de désignation des délégués. Nous avons adopté une méthode qui allait dans le sens d'impliquer d'avantage les délégués à nos activités, à nos assemblées, de pouvoir régulièrement leur donner plus d'informations et ce nouveau système porte déjà ses fruits, car aujourd'hui on se trouve face à une assistance quasi record par rapport aux assemblées de ces dernières années. Evidemment, le contrôle d'entrée a pris un peu de temps et nous a quelque peu retardés. Nous allons évidemment corriger ce défaut pour l'année prochaine je vous prie de bien vouloir nous en excuser.

L'élevage chevalin suisse est en crise. Mais il n'est plus seul dans cette situation - au contraire : la crise s'est étendue à d'autres branches d'activités agricoles et à d'autres pays depuis un an. Elle s'est aussi accentuée dans d'autres domaines, comme par exemple le réchauffement climatique et ses effets catastrophiques dans certains pays, ou encore les mouvements migratoires de populations que les états européens peinent à endiguer et à maîtriser. Il est évident, que toutes ces difficultés résultent d'une appréciation irréaliste de certaines situations dans le passé, et par conséquence, de décisions politiques impertinentes. De plus un autre larron s'invite de façon toujours plus pressante à la fête, je veux parler du partenariat transatlantique de COMEX et d'Investissements, peut-être plus connu sous l'abréviation PTIP. Cela étant constaté, pourquoi cette crise agricole internationale? Parce que les marchés agricoles ne sont nullement comparables à ceux de tout autre bien ou service, produits dans des secteurs secondaires ou tertiaires. Il y a à cela deux raisons: Premièrement, l'ouverture des marchés agricoles exerce des effets néfastes au plan économique, environnemental et social dans la plupart des pays dans lesquels elle est pratiquée. Deuxièmement, la loi de l'offre et de la demande constituant la clef de voûte de l'économie du marché, ne fonctionne pas en agriculture.

L'ouverture des marchés possède certaines vertus pour des branches d'activités économiques qui ne sont pas liées à une politique territoriale et qui s'exercent sans rapport avec la vie du règne animal ou végétal. En revanche, une ouverture excessive des marchés agricoles est à l'origine de mutations structurelles profondes en agriculture; elle favorise l'industrialisation de la production, la pratique de la monoculture, des atteintes croissantes à l'environnement, des prix des produits agricoles dérisoires, un appauvrissement des régions rurales, la prolétarianisation de la population agricole, au moins dans certains pays et, enfin, une concentration toujours plus problématique des populations dans les zones urbaines. Des exemples de cette dérive existent dans le monde entier.

Depuis une année, la crise sur le marché de la viande bovine et du lait en France et celle qui affecte la branche laitière en Suisse ont illustré le mauvais fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande en agriculture. D'une manière générale, un bon fonctionnement de cette loi implique une adaptation rapide de l'offre quand la demande fluctue. Le système fonctionne bien pour la plupart des branches d'activités économiques. Pourquoi ? Lorsque la demande s'accroît, l'entrepreneur s'adapte rapidement. En cas de diminution de la demande, des instruments efficaces existent pour réduire l'offre en quelques jours: le chômage partiel, le chômage durable ou encore la suppression d'emplois. En revanche, pour adapter l'offre à la demande en agriculture, il faut compter des mois ou des années, même des dizaines d'années. On ne peut décemment pas abattre de milliers d'animaux ou détruire en masse des cultures à intervalles réguliers, Par conséquent, une offre excédentaire de 3 à 5 % entraîne des chutes de prix de 20, 30 ou 40 % ainsi qu'un grand nombre d'exploitations agricoles se trouvent dans une situation financière insurmontable. Les crises actuelles en Suisse, en France et dans d'autres pays ne doivent rien au hasard, elles étaient inéluctables, prévisibles.

Quant à la crise qui affecte l'élevage chevalin, elle est profonde et elle s'inscrit dans un contexte général et global dont la dimension est internationale. A l'avenir, plus on libéralisera les marchés agricoles, plus les crises seront aiguës. Alors que faire ? A long terme, il n'y a qu'une solution réellement réaliste: la maîtrise du volume des productions. Cet objectif peut être atteint de différentes manières. Par exemple par l'introduction de quotas de droit privé ou par le regroupement de l'offre flanqué d'un contrôle des importations. Un modèle remarquable existe dans ce sens, il s'agit de celui mis en place par le Canada, pour réguler son marché

laitier. En Suisse, on atténue les effets ravageurs du libre-échange agricole par l'octroi de paiements directs massifs à l'agriculture. Ce système semble convenir à beaucoup de monde dans notre pays, mais il n'est pas transposable dans la plupart des pays du globe parce qu'ils ne disposent pas des moyens financiers nécessaires pour l'appliquer. Pour remédier réellement à cette situation, une orientation nouvelle de la politique agricole des états est indispensable. Elle devra avoir pour objectif prioritaire non plus de fournir des matières premières agricoles, on peut dire à vil prix sans exagérer, à l'agro-alimentaire, mais de préserver la nature et la santé des populations, de renforcer l'économie des régions rurales, de maintenir des emplois dans le secteur primaire, de freiner l'engorgement des zones urbaines, de favoriser la biodiversité, d'économiser l'énergie. Le moment est venu de prendre conscience de cette réalité et d'agir en conséquence sans tarder, faute de quoi le prix à payer par la société, à terme, se révélera exorbitant. Ces propos sont peut-être un peu pessimistes, mais sans doute réalistes. Malgré cela soyez convaincus que nous poursuivons le combat que nous menons en faveur de notre cheval avec conviction et détermination. C'est dans cet esprit, que j'ouvre cette assemblée des délégués 2016 de la Fédération suisse du franches-montagnes.

Au nom des organes de la Fédération j'ai le très grand plaisir de vous saluer tous et toutes et de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Permettez-moi d'adresser un salut particulier

Au Conseiller National Andreas Aeby,
Au Conseiller National Jean-Paul Gschwind
A Mme Corinne Boss, représentante OFAG
A M. Ernest Schlaefli, président d'honneur
A MM. Roland Biehler, Francis Favre, Roger Biedermann, Ruedi von Niederhäusern et Kehrlé et aux représentants des médias.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants ont été nommés: chef du bureau M. Urs Limacher, Urs Rippstein de Kienberg, Daniel Hubli d'Oberiberg, Martin Schmid de Münchenwiler.

134 cartes de votes distribuées, majorité absolue 68

3. Acceptation de l'ordre du jour

Pas de modification, l'ordre du jour est accepté comme proposé.

4. Procès verbal de l'Assemblée des délégués du 17.04.2015

BB : Pour des raisons d'économie, le procès-verbal n'a pas été envoyé par poste, mais il figure sur internet depuis un certain temps.

Le procès verbal de la dernière séance est accepté et BB remercie vivement Mme Ruffieux pour la rédaction de ce PV très complet fidèle aux discussions de l'année dernière.

5. Rapports 2015

BB Tous les rapports, du président, du gérant, des présidents des commissions, les comptes 2015 et le budget 2016, figurent dans la brochure qui a été remise aux délégués. Dans le document écrit que vous avez reçu, le rapport d'activité que j'ai rédigé traite d'une vingtaine de thèmes ; je n'ai évidemment pas l'intention de reprendre tous ces points dans le détail. Je souhaite néanmoins vous donner connaissance de réflexions personnelles ou de précisions utiles sur quelques sujets d'actualité.

J'aimerais tout d'abord aborder la question de la communication et de l'information au sein de notre fédération. Un phénomène de société veut, qu'actuellement, de nombreuses personnes expriment des avis ou des idées par l'entremise des médias ou des réseaux sociaux. D'une manière générale, ce phénomène est intéressant et positif parce que susceptible d'intensifier la réflexion. A cela, il y a toutefois deux conditions : premièrement, les informations ainsi communiquées doivent être exactes et vérifiées ce qui n'est souvent pas le cas ; deuxièmement, le débat doit porter sur les idées et non pas sur des personnes que l'on voue aux gémonies. Certes, il s'agit d'une mode qui a cours en particulier en politique ; mais, de telles méthodes se révèlent en tous points négatives et dommageables pour tous si elles ne sont pas pratiquées dans le respect de certaines règles touchant notamment la véracité des faits et le respect des personnes.

Concernant les deux dossiers consacrés à l'apport de sang nouveau dans la race FM et à la réforme du système de sélection et d'approbation des étalons, je me permets de revenir sur quelques points. Ces thèmes sont sensibles et importants pour l'avenir de notre race ; ils doivent par conséquent être traités avec sérieux, rigueur et dans la plus grande sérénité. Il n'y a aucune raison d'engager une polémique à leur propos. Il est parfaitement normal et naturel que des courants de pensées et d'idées différents s'expriment au sein de notre organisation. Et les solutions à apporter aux problèmes posés impliquent le respect de principes démocratiques élémentaires. Dans le cas contraire, la situation deviendrait tout simplement incontrôlable et périlleuse pour notre organisation, implicitement pour notre cheval. Vous savez que deux groupes de travail sont à l'œuvre actuellement et qu'ils nous fourniront des propositions concrètes et précises dans le courant de ce printemps. A partir du mois d'août, nous engagerons une procédure de consultation de tous les membres de la fédération et organiserons des séances d'information régionales à votre intention dans quatre ou cinq régions du pays. Je me permets dès lors d'insister afin que vous traitiez ces deux dossiers avec le plus grand sérieux. Le comité recommande vivement à tous les syndicats d'organiser une assemblée extraordinaire dans le courant de l'automne afin que vos prises de décisions reflètent réellement l'avis de la majorité de vos membres. Les propositions qui seront présentées à l'assemblée des délégués du printemps 2017 dépendront directement et fidèlement des réponses à la consultation qui nous parviendront. On vous remercie d'ores et déjà sincèrement de votre précieuse collaboration.

En 2017, nous fêterons le 20e anniversaire de notre fédération. Nous entendons marquer le coup, non pas tellement pour fêter et festoyer, mais surtout pour toucher un public aussi large que possible, pour améliorer l'image du cheval FM en Suisse, pour réaliser une opération de publicité de grande envergure. Pour ce faire, la manifestation sera familiale et populaire. Elle sera basée sur une participation et un engagement volontaires des syndicats et de tous les éleveurs et détenteurs de chevaux. Le samedi 13 mai 2017, un spectacle sera organisé auquel chacun pourrait être convié pour présenter un numéro ; le dimanche, un grand cortège constitué de groupes ou de chars représentant les syndicats est envisagé. Le détail sera définitivement connu dans quelques semaines. Toutes les informations utiles vous seront alors immédiatement communiquées. Dans l'intervalle, vous pouvez déjà engager une réflexion dans vos comités au sujet de vos prestations éventuelles lors cette manifestation de promotion. Le comité vous recommande évidemment de participer activement et en grand nombre à cet événement et singulièrement au cortège.

Pour conclure ce rapport, j'aimerais vous faire part de quelques réflexions concernant l'avenir de notre cheval et de notre race. Les conditions dans lesquelles notre élevage est pratiqué actuellement semblent figées tant du point de vue de la politique d'élevage que du point de vue économique et commercial. Cela amène certains éleveurs ou détenteurs de chevaux à renoncer à cette activité, donc à jeter l'éponge. Cette réaction n'est pas pertinente. Les choses se compliquent, c'est vrai ; mais, les optimistes regardent toujours vers l'avant et trouvent toujours des solutions.

En politique, nous bénéficions de beaucoup de sympathies et d'appuis ce qui est très positif. Ainsi les chances de créer des conditions plus favorables pour l'exportation de nos chevaux et plus contraignantes pour l'importation des chevaux étrangers existent. Le postulat déposé récemment par la conseillère aux Etats Anne Seydoux va dans ce sens. En politique encore, nous devons sensibiliser les cantons dans lesquels l'élevage chevalin est le plus développé au rôle important qu'ils peuvent jouer même en investissant des moyens relativement modestes.

Sur le marché, des améliorations sont encore possibles. L'image de notre cheval doit faire l'objet d'une attention particulière ; la promotion et la publicité seront encore intensifiées ; de nouveaux marchés devront aussi être prospectés hors zones euros et dans des pays dans lesquels la TVA ne constitue pas un obstacle majeur à nos exportations. La réduction de l'offre de chevaux de trois à cinq ans devrait par ailleurs permettre, pour le moins, de maintenir le niveau de prix actuel, voire de l'accroître à terme.

Par ailleurs, une tâche difficile mais impérative incombe aux éleveurs ; il s'agit de la maîtrise et si possible de la réduction des frais de production. Enfin et dans la mesure du possible, l'élevage peut être combiné avec des prestations de service : prise de chevaux en pension, location de chevaux, activités en rapport avec le tourisme rural, etc, qui s'avèrent souvent plus rémunératrices que l'élevage seul.

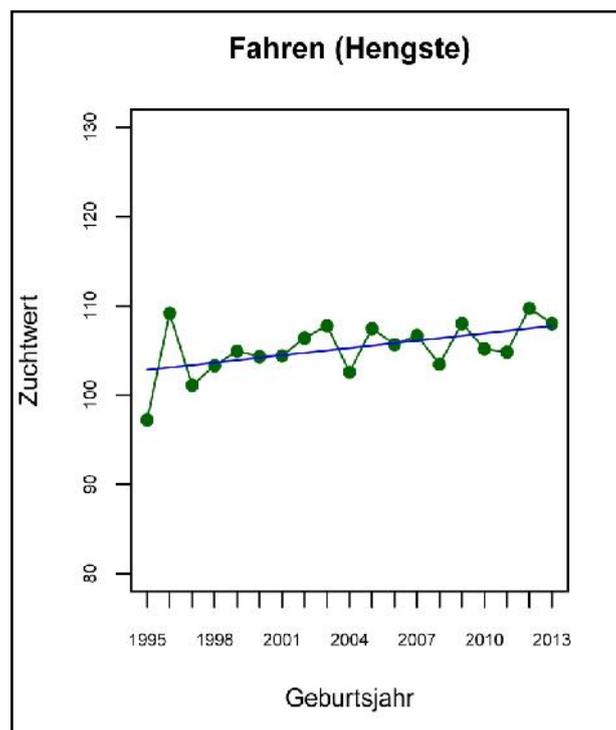
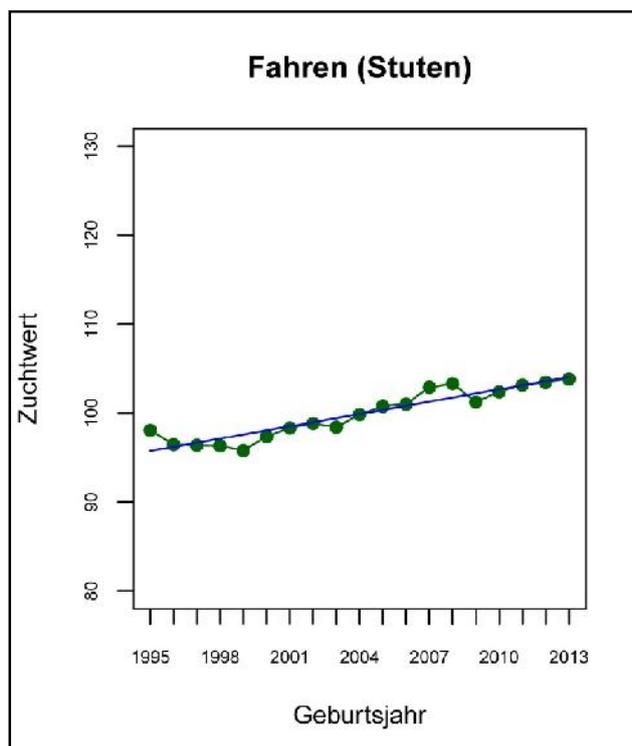
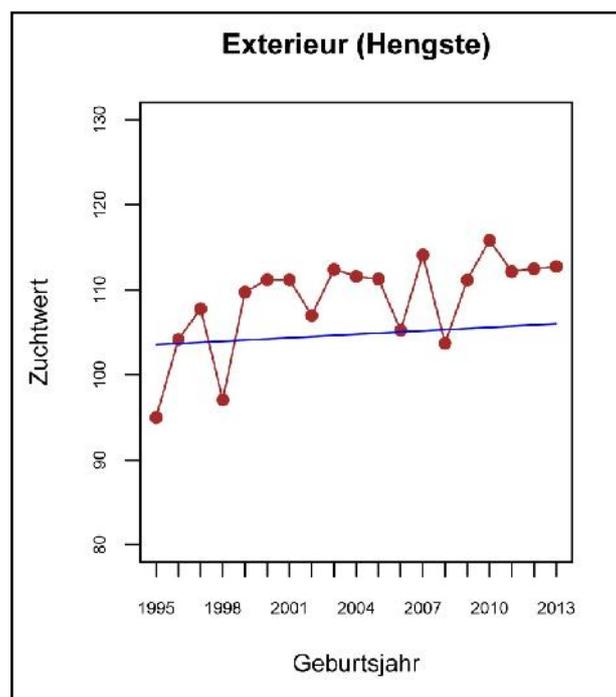
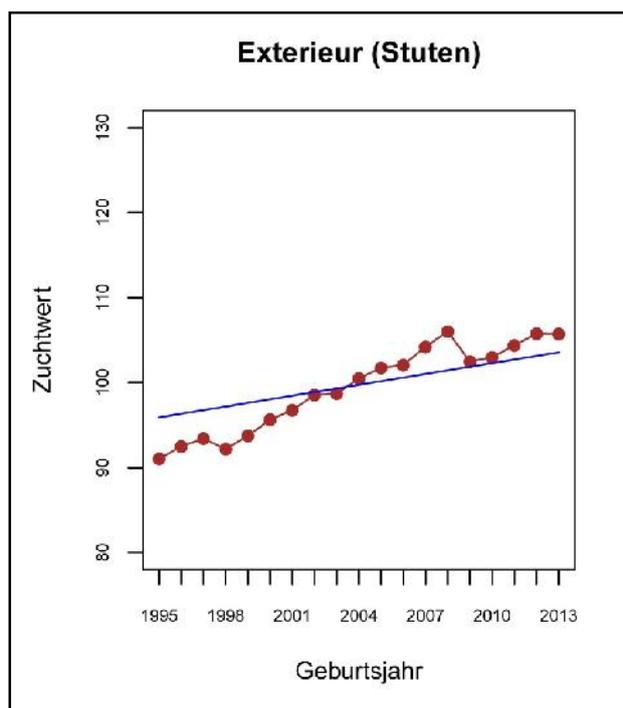
Enfin deux phénomènes nouveaux sont perceptibles dans le monde de l'élevage chevalin : il s'agit de la diversité des attentes et des exigences prioritaires des amateurs de nos chevaux et des libertés croissantes auxquelles aspirent certains éleveurs. Ces tendances sont fréquentes dans la société actuelle. Elles découlent de la libéralisation des marchés, de la mondialisation des échanges et aussi de l'ambiance du mob. Dans notre réflexion générale et thématique, nous ne devons pas perdre de vue cette réalité nouvelle.

En conclusion, je vous réitère à tous mes sentiments de reconnaissance et de gratitude pour votre précieuse collaboration et pour votre confiance. Nous détenons un produit exceptionnel. Exceptionnel par sa

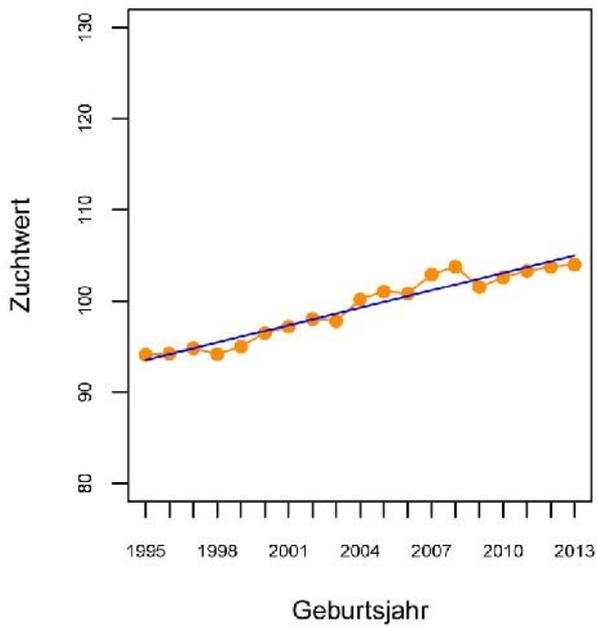
morphologie harmonieuse, par ses aptitudes diversifiées et par son caractère rare, voire unique. Demandez un avis à ce propos à Pierre Emonet et à Jérôme Voutaz qui, avec leurs juments franches-montagnes, sont les auteurs d'une ascension sans précédent au plan international en attelage à 4 chevaux. Malgré les circonstances du moment, cette réalité renforce notre confiance et notre foi en l'avenir. Alors appréhendons le futur ensemble avec conviction, sérénité et efficacité.

Stéphane Klopfenstein (gérant) prend la parole. Le rapport de la gérance figure également dans la brochure et il ne reviendra pas sur tous les points, il apportera juste des précisions pour quelques-uns.

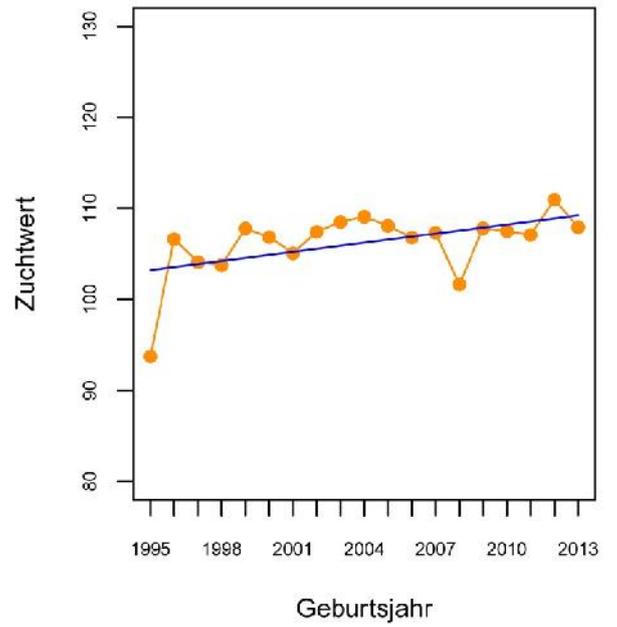
Depuis plusieurs années, les VE sont calculées une fois par année et publiées sous diverses formes. Les VE se basent sur des méthodes de calcul mondialement reconnues pour les animaux de rente. Les quatre graphiques suivantes illustrent l'évolution des dernières vingt années:



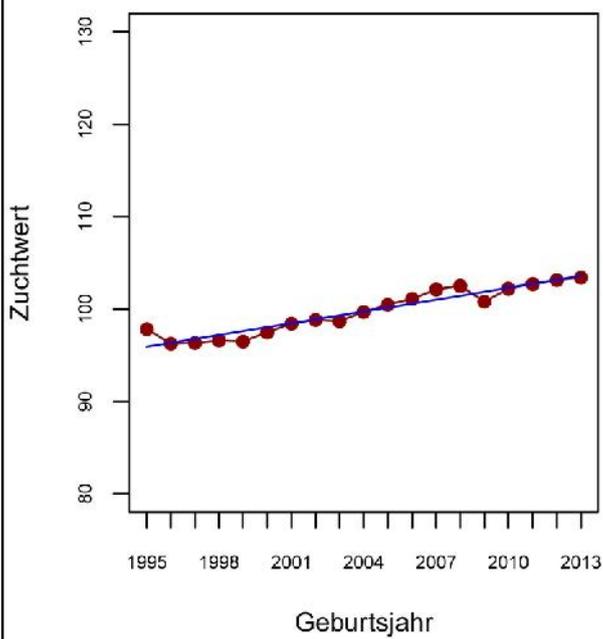
Reiten (Stuten)



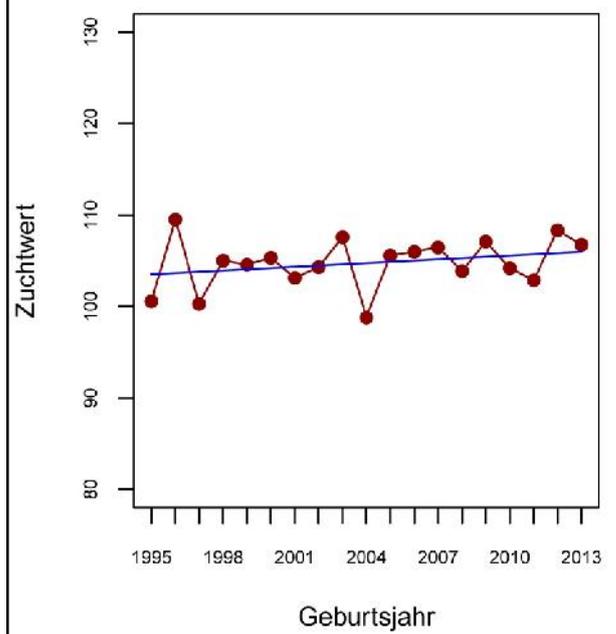
Reiten (Hengste)



Verhalten (Stuten)



Verhalten (Hengste)



Les relations publiques sont très importantes. Régulièrement, des communiqués de presse sont publiés et des conférences de presse organisées, qui peuvent être considérées comme canaux de publicité efficaces et bon marchés pour le cheval FM.

Depuis le 1er janvier 2015, les passeports sont établis en deux étapes. Avant de pouvoir commander le passeport de base chez Identitas, qui gère la BDTA, il faut contrôler que toutes les données nécessaires sont à disposition. Ensuite, en règle générale, le passeport peut être établi avec le certificat d'origine dans un délai de quatre à six jours. Cette modification de la loi a pour conséquence, que le délai de livraison pour l'éleveur ainsi que la durée d'établissement se prolongent, car en beaucoup de cas, il manque des données (no. de puce, données d'accès pour Agate, etc) et il faut recontacter les propriétaires. Aujourd'hui, il faut compter cinq à dix minutes de plus pour un passeport qu'avant quand la FSFM établissait les passeports de manière autonome.

La FSFM a élaboré un concept de formation des éleveurs qui s'articule autour de quatre axes principaux :

- Formation de personnes dans les régions (gérants, organisateurs de TET, autres personnes)
- Collaboration avec l'association des jeunes éleveurs qui donne déjà aujourd'hui des formations sur la manière de présenter des chevaux
- Elaboration de supports de formation (ex : flyer)
- Collaboration accrue avec les écoles d'agriculture

Je vous remercie de votre attention et me tient à disposition pour des questions au sujet de mon rapport écrit et oral.

BB ouvre la discussion sur les rapports des présidents. La parole n'est pas demandée. Les rapports sont approuvés sans opposition

6. Comptes 2015 et rapport de révision / décharge au comité

BB Il tient à rappeler quelques informations concernant l'évolution des finances depuis quelques années. Suite à une diminution drastique de nos recettes des années 2012 à 2014, on a décidé d'appliquer différentes mesures.

1. Prendre dispositions nécessaires afin que nos budgets et comptes soient équilibrés à court et moyen terme.
2. Réaliser des économies indispensables en application du principe de la symétrie des sacrifices, de la part de toutes les personnes et instances concernées.
3. Introduire une gestion par objectif, de toutes les rubriques budgétaires de manière à éviter des excédents de dépenses non budgétés.
4. Etablissement d'une planification financière pour les années 2015 à 2017, définition de différentes mesures en fonction des différents scénarios de l'évolution des recettes pour maintenir un budget équilibré.
5. Trouver des ressources financières nouvelles, en explorant diverses voies en particulier en envisageant la création d'une fondation, ou l'instauration d'une collaboration avec une fondation existante. La convention avec la Freibergpferdestiftung a été signée au mois de janvier 2016.

Ces mesures ont été prises et appliquées avec rigueur et les résultats correspondent aux attentes. Cette vigilance et rigueur sont toujours de mise et les efforts ne doivent en aucun cas être relâchés.

Urs Limacher (président de la commission des finances): présente une rétrospective de l'année 2015. L'année comptable 2015 ne compte pas parmi les années record. Le résultat dépend toujours essentiellement du nombre de poulains identifiés. Ce nombre correspondait assez juste au budget, mais le résultat positif ne pouvait être réalisé que grâce à une recette extraordinaire inattendue sous forme de remboursement LPP d'une ancienne collaboratrice et grâce à la dissolution de réserves latentes pour pouvoir effectuer les amortissements nécessaires. Les mesures d'économie, dont a parlé le président, sont incontournables, vu la diminution massive du soutien à l'élevage de la part de la confédération. Le National FM 2015 était certes un succès, aussi du point de vue financier, il a bouclé mieux que budgété et mieux que l'année précédente, mais des efforts doivent encore être faits dans ce domaine. Le magazine FM arrive tant bien que mal à équilibrer les recettes et les charges, à quelques milliers de francs près, ceci grâce à l'augmentation du prix de l'abonnement. Avant, le magazine coûtait entre Fr. 30'000 et Fr. 50'000 à la fédération. Les coûts pour les concours d'automne ont baissé par rapport à 2014 mais dépassent le budget. Dans ce domaine on a attendu un meilleur résultat et on continue à essayer de regrouper encore des places de concours. Les dépenses pour les groupes de travail extraordinaires étaient très hautes en 2015. Il remercie toutes les personnes impliquées à réaliser ce résultat positif.

SK fera un bref commentaire des comptes et du bilan 2015 qui ont été envoyés avec la convocation. Les comptes 2015 bouclent avec un bénéfice de 2'764.00, ce qui est très légèrement inférieur au budget (bénéfice de 3'400). Ce résultat s'explique de la manière suivante :

Au niveau des recettes, elles ont été d'env. 35'000.- supérieures au budget pour les principales raisons suivantes :

- Le nombre de poulains identifiés était légèrement plus élevé.
- Sous la rubrique « Epreuves d'élevage », la hausse des recettes est dû essentiellement au nombre de chevaux plus élevés que prévus, que ce soit pour le TES comme pour la quasi-totalité des épreuves lors du National FM.
- Le Magazine FM : augmentation des prix des abonnements
- Dans la rubrique « Autres recettes » l'augmentation d'environ Fr 9'500 est due d'une part aux ventes de matériel de la boutique qui ont très bien fonctionné avec des recettes de Fr. 29'500 supérieures au budget et d'autre part d'une diminution des contributions de l'OFAG pour la participation aux expositions de Fr. 20'000 cela est dû au renoncement à participer à certaines expos (comme par exemple Equita Lyon).
- Sponsoring : Une dernière remarque concerne le sponsoring qui a généré des recettes pour un montant d'environ Fr. 66'000, ce qui est à moins de 1'000 près ce que nous avons prévu au budget (67'000)

Au niveau des charges d'exploitation elles ont été aussi d'env. Fr. 35'000 supérieures au budget. Quelques remarques sur les différents postes :

- 4200 (SNEG) : davantage de chevaux qu'en 2014 (67 contre 54)
- 4201 (TES) : davantage de chevaux qu'en 2014 (23 contre 16)
- Finales : davantage de départs qu'en 2014 ; à signaler que le National FM 2015 a coûté à la FSFM env. Fr. 21'000 ce qui est inférieur au budget et c'est le montant le plus bas de ces sept dernières années. Le but est que le National FM s'autofinance le maximum.
- Dépenses plus hautes que prévues pour le matériel à vendre, mais on en a vendu aussi d'avantage.
- Autres positions liées à l'administratif, comme location de nos bureaux, support informatique, divers frais administratifs, on a dépensé env. Fr. 13'000 de moins que budgété.
- Sinon amortissements, résultat financier, résultat extraordinaire, dont Urs Limacher a déjà parlé avant, il s'agit d'env. Fr. 20'000, un remboursement rétroactif de la cotisation LPP concernant une ancienne collaboratrice, sur décision d'un juge.

Les recettes de prestations sont au total de 35'000 supérieures au budget, en raison de recettes supplémentaires liées pour l'essentiel à des effectifs de chevaux légèrement supérieurs alors qu'au niveau des charges d'exploitation, on est à 36'500 supérieur au budget, essentiellement en raison de charges d'achat de matériel supérieur au budget.

Le produit net extraordinaire de Fr. 20'000 dû au remboursement de la LPP a permis d'amortir davantage que prévu et de faire face à des charges financières plus élevées que prévu.

Il ne veut pas s'attarder sur le bilan, étant donné qu'il figure dans la brochure qui a été envoyée et sur l'écran. Le président de la commission des finances et lui-même restent à disposition pour toute question.

BB concernant le rapport de révision, il passe la parole à M. Kehrli

M. Kehrli (fiduciaire BDO) n'a rien à ajouter.

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au comité par une majorité évidente.

7. Budget 2016

UL Au mois de novembre, les membres de la commission des finances se sont rencontrés pour une séance pour discuter le résultat 2015 et le budget 2016. Le budget se présentait d'une manière assez triste avec un découvert de Fr. 40000. Il s'est révélé nécessaire de diminuer l'un ou l'autre poste du budget et le comité a décidé d'introduire au 1^{er} janvier 2016 un émoulement de Fr. 30.00 pour le changement de propriétaire dans les passeports, qui n'est pas exagéré. Aujourd'hui, le budget se présente d'une manière assez optimiste, mais pour une raison totalement inattendue. Dans le cadre de son budget, la confédération a revu les contributions pour l'élevage chevalin, qui a désormais droit à 4% du budget total pour le soutien de l'élevage

SK expliquera ce point encore en détail. Il faut être conscient que le cadre budgétaire de la confédération pourrait être diminué, peut-être déjà l'année prochaine ce qui signifie qu'il faut à nouveau chercher des nouvelles recettes. Un montant de Fr. 12'000 a été budgété et il ne représente qu'une partie du montant qu'il a fallu pour pouvoir présenter un résultat positif et pour lequel il a fallu dissoudre des réserves latentes de cette année malgré les recettes extraordinaires. Cette mesure ne semble pas très populaire mais on a toujours essayé de ne pas trop charger l'éleveur.

L'année prochaine, notre fédération fête son jubilé de 20 ans et la FSFM aimerait valoriser cet événement en mettant l'accent sur la promotion du cheval FM. Ceci a été pris en considération dans le budget. Il recommande d'accepter le budget.

SK Du côté des recettes le budget connaît une augmentation d'environ Fr. 69'000 par rapport aux comptes 2015, d'un côté grâce à la modification du calcul de la confédération et de l'autre côté à cause de l'émolument pour le changement de propriétaire.

Au mois de novembre, la commission des finances a discuté un budget provisoire qui présentait à ce moment-là un déficit d'environ Fr. 40'000. Sur la base du plan de financement 2015 à 2017, diverses mesures ont été prises en considération afin d'équilibrer le budget et il a été décidé d'adopter l'émolument de Fr. 30.— pour le changement de propriétaire.

Début mars nous avons reçu le budget de l'OFAG qui nous a très surpris. Selon l'adaptation de l'ordonnance sur l'élevage et les budgets délivrés par les fédérations d'élevage, les tarifs ont été adaptés pour l'année 2016. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'ancien système du montant maximal a été remplacé par un pourcentage pour chaque espèce qui a pour conséquence que les contributions ne peuvent pas seulement être diminuées, mais aussi haussées pour atteindre les 4% du budget total. Sur cette base la contribution pour la FSFM monte de Fr. 400 à Fr. 470 par poulain et de Fr. 650 à Fr. 1'000 par épreuve pour les étalons (TES). Il en résulte Fr. 120'000 de recettes supplémentaires.

Les charges d'exploitation montent légèrement de Fr. 12'000 par rapport aux comptes 2015, tout en corrigeant certaines positions comme charges pour prestations, magazine FM ou marchandises vers le bas. D'autres postes comme les charges publicitaires pour les sept expositions (selon budget OFAG), autres charges de personnel (entre autre les groupes de travail), administrations et dépenses pour l'informatique ont été estimées plus hautes.

Pour le résultat avant amortissements de Fr. 81'450 nous proposons comme suit :

- Amortissements de Fr. 38'000 (correspond aux dispositions légales) et investissements pour 2016
- Création d'une réserve de Fr. 35'000 pour l'organisation du jubilé 2017

L'augmentation des contributions de l'OFAG d'environ Fr. 120'000 permet

- La compensation des autres pertes (par ex. régression du nombre de chevaux -51'000.--
- D'augmenter légèrement les charges (Fr. 12'000)
- De provisionner une partie du budget pour le 20ème anniversaire de la FSFM (Fr. 35'000)
- Ne pas devoir compter sur des recettes extraordinaires pour éviter des chiffres rouges – il n'y a pas toutes les années des surprises agréables pareilles.
-

Le budget 2016 que le comité vous présente aujourd'hui sur recommandation de la commission des finances, boucle avec un petit bénéfice de Fr. 2'950.—

Avec un total de Fr. 44'000, le budget d'investissements 2016 est légèrement plus haut que le budget 2015. Le montant total se compose comme suit :

- Fr. 20'000 pour le développement et adaptations du programme SB.
- Fr. 11'000 adaptations et améliorations du programme Drupal (page Web)
- Fr. 6'000 pour un nouveau server (incl. Installation)
- Fr. 5'000 pour un nouveau logiciel comptable
- Fr. 2'000 pour le remplacement d'un PC

BB ouvre la discussion.

Jean François Maillard (SE FM) : Le SE FM demande un éclaircissement concernant les Fr. 30.— pour les changements de propriétaires pour les passeports. Les éleveurs en ont marre des taxes : inscriptions sur Agate Fr. 40.—, inscription aux concours Fr. 90.—, la puce Fr. 50.—, passeport Fr. 75.—, sans compter les frais vétérinaires et la saillie, Fr. 255.— de frais de bureaucratie pour un poulain avant de pouvoir le vendre. S'il manque de l'argent pour équilibrer le budget, il faut chercher ailleurs. Est-ce qu'une réorganisation de la gestion du stud-book n'est pas à revoir ? Le SE FM demande à l'assemblée de refuser la taxe de Fr. 30.—.

UL a de la compréhension pour son opinion. Mais les années passées il a fallu économiser partout. Les collaborateurs de la gérance n'ont pas reçu d'augmentation de salaire depuis des années, Les postes ont été diminués, les frais des fonctionnaires ont été baissé de 7,5% l'année passée. Il faut souligner que le changement de propriétaire est usuellement payé par l'acheteur.

SK La taxe pour le changement de propriétaire est seulement perçue sur un passeport déjà existant, si un poulain est acheté et son passeport n'est pas encore fait, les Fr. 30.— ne sont pas facturés.

Olivier Donzé : On vient de nous dire qu'il y a une diminution du personnel, mais les charges sont identiques aux années passées. Il y a peut-être moins de personnel, mais peut-être mieux payé ?

BB Concernant les charges évoquées par Jean-François Maillard, la fédération n'a aucune responsabilité. Ces taxes viennent d'ailleurs. Pour la remarque d'Olivier Donzé, notre budget est peut-être calculé assez large, il y a encore une partie d'un poste en discussion au sein du comité et de la direction, qu'on va sans doute économiser dans le courant de l'année et qui n'est pas pris en compte dans le budget. Si on avait su au mois de novembre ce qu'on a appris au mois de février, on n'aurait sans doute pas introduit cette taxe. Comme on avait commencé à facturer ces émoluments depuis le début du mois de janvier, si on décidait au mois de février de supprimer, on devait rembourser les émoluments encaissés. Si les délégués refusent aujourd'hui ces émoluments, il propose de laisser ces émoluments dans le budget, soit on renonce ou on revient avec cette mesure pour l'année 2017. Cela ne lui semble pas très rationnel de balayer cette mesure aujourd'hui, mais si vous le décidez, on va l'appliquer et rembourser ce qui a été perçu jusqu'à aujourd'hui.

Christoph Saner (SE Falkenstein): Je suis celui qui a publié les articles dans le Schweizer Bauer et la Bauernzeitung et il me semble de me trouver dans la même situation comme il y a 24 ans quand j'ai soumis une demande auprès de l'OSAV pour supprimer le laisser-passer et l'inspecteur du bétail. Tout le monde s'est moqué de moi et m'a dit que c'était impossible, qu'il s'agissait d'une instance administrative et que se passerait-il en cas d'épizooties ? Après une longue lutte, le groupe de travail ad hoc a finalement réussi. Aujourd'hui, nous avons un document d'accompagnement gratuit que chaque agriculteur peut remplir. Pourquoi il dit cela ? Il n'y a pas de mention quant au délai dans lequel le changement de propriétaire dans le passeport doit être effectué. Le législateur ne prévoit qu'un changement de propriétaire sur AGATE dans les 30 jours. Pourquoi peut-on demander la même chose pour le passeport ? L'ordonnance sur les épizooties demande passeport en cas d'importation d'un cheval. Dans le même article est dit : « Si l'animal ne dispose pas d'un passeport au moment de son importation, il doit être établi dans les 30 jours. » Cela signifie clairement, qu'un importateur peut importer un cheval sans passeport ni puce. Il est sûr qu'un grand nombre de chevaux n'est pas enregistré en Suisse. Tous devraient se battre pour un système simple qui contribue à l'égalisation de traitement entre les chevaux importés et indigènes. Il faudrait entreprendre les démarches auprès d'AGATE, l'OFAG et l'OSAV et insister sur une taxe d'enregistrement pour les chevaux importés.

Vote pour la suppression de cette taxe : 103 voix, opposition quelques voix.

BB Donc les émoluments déjà encaissés seront remboursés et le budget adapté. Les Fr. 12'000 seront pris dans la réserve prévue pour la manifestation.

Le budget 2016 est accepté à une majorité évidente, pas d'opposition.

8. Mandat à l'organe de révision pour 2016

Les organes de la fédération proposent de poursuivre le mandat avec l'organe de révision BDO pour l'année 2016. Il n'y a pas d'opposition, le mandat est confirmé par une majorité évidente.

9. Renouveau des organes de la FSFM

a. Election de deux membres du comité représentant le canton de Berne

Pour remplacer M. Andreas Bösiger, qui a donné sa démission le 19 décembre 2015 avec effet immédiat, et M. Eddy von Allmen, qui arrive au terme de ses mandats, la Fédération bernoise d'élevage chevalin a transmis par écrit le 22 février 2016 les deux candidatures suivantes :

- M. Albrecht Dreier de Englisberg / BE
- M. Pierre Koller de Bellelay / BE

Urs Weissmüller (Fédération bernoise d'élevage chevalin) présente les des deux candidats.

Vote pour M. Albrecht Dreier : majorité évidente sans opposition

Vote pour M. Pierre Koller : majorité évidente sans opposition

b. Election d'un juge de race représentant la Suisse orientale

Mme Gaby Ochsner-Boos arrive au terme de son mandat de 12 ans en 2016 comme juge de race, Son élection en 2014 avait comme objectif de permettre à la CH orientale de trouver un candidat dans les 2 ans, ce qui a été fait. Pour la remplacer, la Pferdezuchtverein Rheintal und Umgebung propose la candidature de :

- M. Hansruedi Enz de Gais/AR

Vote pour M. Hansruedi Enz : majorité évidente.

c. Renouveau de mandat d'autres juges de race

Deux juges de race sont arrivés au terme de leur premier mandat de 4 ans, qui doit dès lors être renouvelé pour une nouvelle période de 4 ans. Il s'agit de :

- M. Pierre Koller de Bellelay/BE
- M. Philippe Marchand-Varin de Epiquerez/JU

La discussion n'est pas demandée et les deux mandats sont prolongés par une majorité évidente

10. Propositions des membres

BB explique que nous n'avons reçu aucune proposition de point à l'ordre du jour d'un syndicat ou association affiliée à la FSFM.

La présentation de la mise des poulains de Berne, demandée par la féd. bernoise, se fera sous point 14 a. « Divers »

11. Admission et démission de membres

BB explique que nous n'avons pas reçu de demande d'admission et de démissions.

En raison de non-paiement des cotisations à la FSFM, la qualité de membre de la FSFM a été retirée à la Société des étalonniers du Jura et environs avec entrée en vigueur au 1er janvier 2016.

12. Programme d'activités 2016

SK Le conseil fédéral a pris la décision à la fin de l'année passée de rendre obligatoire la cotisation au fonds d'OrTra AgriAliForm. Ce fonds existe déjà depuis plusieurs années pour la formation agricole, mais maintenant il est aussi obligatoire pour le financement de la formation des métiers liés au cheval. Il a été décidé en comité d'écrire à la commission et de demander de retirer ce projet, de rediscuter avec les partenaires concernés, en l'occurrence aussi la FSFM. Le responsable de la commission, M. Franke, est d'accord de rediscuter certains points, entre autre le financement des agriculteurs qui forment leurs propres chevaux pour les tests en terrain, par exemple. M. Franke demande que les formulaires d'auto-déclaration soient néanmoins remplis, pour avoir un retour d'information. Cela ne déclenchera pas des factures, il discutera d'abord avec la FSFM avant la mise en œuvre.

a. A) Affaires courantes :

- Activités de la gérance et des autres organes de la FSFM
- Concours
- Tests en terrain
- National FM
- Formation des juges
- Expositions
- Relations publiques et marketing
- Défense des intérêts de l'élevage FM
- Contrôle d'ascendance
- Contributions de maintien de race pour les juments FM
- Mise en œuvre de la planification financière pluriannuelle

b. B) Dossiers en cours :

- Apport de sang nouveau pour améliorer le cheval FM : mise en œuvre du concept si les délégués acceptent le principe lors de l'AD ordinaire 2016.
- Importation des données utiles de la BDTA équine dans le stud-book FSFM.
- Recherche de soutien financier privé pour la FSFM, dans le but de continuer à fournir des services de qualité à des prix attractifs et en parallèle de financer de nouvelles mesures notamment de promotion du cheval FM.
- Finalisation de l'élaboration du programme d'accouplements dirigé en collaboration avec le Haras national (fixation des critères, communication, préparation des contrats, etc.).
- Finalisation de l'analyse du système actuel de sélection et d'approbation des étalons et mise en œuvre des mesures d'amélioration.
- Mise en œuvre du concept de formation des éleveurs avec le soutien du Haras et des centres de formation agricole.
- Collaboration avec le HNS dans la poursuite de la mise en œuvre des mesures issues de la stratégie de sauvegarde du cheval FM développée par Agroscope.

c. C) Nouveaux dossiers :

- Mise en œuvre de la collaboration avec la Freiburger Pferde Stiftung (collecte de fonds, financement des activités de la FSFM).
- Début de l'organisation du jubilé de la FSFM (20 ans) qui aura lieu au mois de mai 2017.
- Poursuite de la mise en œuvre de mesures de promotion et de commercialisation selon les priorités de la stratégie 2012-2016 et les disponibilités financières (Formation et conseils des éleveurs, intégration du cheval FM dans des projets touristiques, mise en réseau des sites de vente de chevaux sur la base d'une charte de qualité).

Adopté avec une majorité évidente sans opposition.

13. Stars FSFM 2015 et distinctions

HM présente les stars :

Finale coupe du monde FEI Driving à Bordeaux
Jérôme Voutaz et Pierre Emonet, Sembrancher / VS
4^{ème} rang avec 4 juments d'élevage FM

Championnat Suisse d'attelage 2015, Frauenfeld
Leonard Risch, Salvenach / FR
avec Lasting CH (Legato / Qui Sait)

Championnat Suisse d'attelage 2015, Frauenfeld
Bernhard Wüthrich, Rubigen / BE
Avec Navaro IX CH (Nejack / Lambado Boy)
3^{ème} rang

Cheval endurance de l'année 2015
Alexandra Frey, Eriswil / BE
Avec Asterix VII CH, 16.05.1998 (Ludovic/ Elu)

SWRA Finale 2015 / Epreuves Western
Evelyn Honegger, Wernetshausen / ZH
1er rang lors de trois épreuves avec Fiona

Personnes à honorer

Comité FSFM, membre et vice-président / hommage BB
Eddy von Allmen

Comité FSFM, membre et président commission d'élevage / hommage SK
Andreas Bösiger

Les délégués nomment les deux messieurs membres d'honneur.

Commission des finances / hommage UL
Roger Janin
Werner Aebischer

Commission d'élevage / hommage EvA
Stefan Künzli
Les délégués nomment M. Künzli membre d'honneur

Commission de sélection et de concours / hommage EvA
Gabriela Ochsner-Boos, juge de race

14. Divers

a. Présentation de la première mise de poulains du 24 septembre 2016 à Bern Andreas Aebi

Andreas Aebi, conseiller national et commissaire-priseur « Goodwill » : Il faut croire qu'il n'y a pas assez d'utilisateurs de chevaux de sports et de loisirs suisses. On importe beaucoup de chevaux bon-marché et on ne fait pas assez attention au cheval FM, même qu'il serait beaucoup, beaucoup mieux. Il faut le faire connaître dans le monde des chevaux. Lui-même est issu d'une famille d'éleveurs et organise des ventes aux enchères, surtout en Allemagne. Ici, avec cette vente aux enchères, on commence à zéro. Ils aimeraient présenter environ 25 poulains supérieurs à la moyenne, de toute la Suisse pour promouvoir l'image du cheval FM. Une vente aux enchères est une excellente vitrine. Lors de cette vente aux enchères, les chevaux seront présentés d'une manière professionnelle. Qui ne tente rien, n'a rien.

Markus Riedener, Senseezirk: En qualité de membre de la commission pour l'amélioration du cheval FM, il se permet de rapporter sur le travail de cette commission. Il fait cela de son propre gré sans avoir été chargé de cette tâche. En 2014, le comité FSFM a décidé de créer cette commission basé sur le programme d'élevage accepté par les délégués en 2013. On peut y lire sous l'article 14 « Diversité génétique », point 3 : « Les descendants d'un programme de croisement peuvent être enregistrés dans les sections FM- élevage pur, s'ils remplissent les critères fixés dans le cadre du projet ». On trouve aussi dans le programme de stratégie 2020, adopté par les délégués en 2011, sous art. 3 « Problématique globale du sang étranger » : « Cette question devrait faire l'objet d'un débat de fond avec tous les milieux concernés; un consensus devrait être trouvé et une planification à long terme (20 à 30 prochaines années) devrait être établie. » Le président a présenté la marche à suivre dans son rapport annuel. Actuellement, la commission est en train de répondre aux questions posées. J'aimerais insister sur le fait que la commission ne fait que son travail mais ne peut pas prétendre que sa proposition sera mise en œuvre telle quelle plus tard. Plus exactement, lors de la mise en consultation, les éleveurs et syndicats doivent participer activement à la discussion et présenter leurs opinions comme proposé par le président dans son rapport annuel. Encore quelques mots quant au thème controversé de l'apport de sang étranger. Le gérant écrit dans son éditorial du magazine FM du mois de février : « Avec la diminution constante du nombre des naissances ces dernières années, l'avenir de la race FM n'est pas assuré à long terme. Les règles du marché sont impitoyables et dans le contexte actuel, la qualité de notre cheval et les efforts de promotion pour améliorer les ventes ne suffisent pas à inverser la tendance. » Au mois de janvier 2015, Jean-Paul Graber écrit : « Le franche-montagne a régulièrement profité d'un apport en sang étranger et ceci depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Pour ces croisements, des juments indigènes ont été saillies avec des étalons étrangers ! » Malheureusement, nous devons constater aujourd'hui que certaines lignées, soit D, P, Q, R et V, sont en voie de disparition. Environ 10% des 180 propriétaires de juments contactés s'étaient inscrits au programme de la sauvegarde des lignées, qui a été lancé à l'époque avec la collaboration du Haras national, de la FSFM et avec un soutien financier massif de la confédération. En analysant les valeurs d'élevage publiées sur la page web de la fédération des meilleurs étalons et juments, on constate que la lignée H réussit le mieux. Par contre, concernant les valeurs d'élevage attelage, équitation et comportement, c'est la lignée Noé qui est représentée à raison de 50% ou plus chez les étalons et 54 – 90% chez les juments. On ose dire aujourd'hui, que l'apport du sang Noé était favorable pour notre race. Au vu de ces faits, il n'est que légitime d'analyser la situation concernant la création de nouvelles lignées d'étalons par apport de sang étranger. A ce sujet, nous avons déjà fait une riche expérience avec les étalons Noé, Qui Sait, Aladin, Nello, Ivoire et Doktriner. En plus, nous nous trouvons dans l'heureuse situation que la fédération peut prendre une décision d'une manière autonome et démocratique. Il y a vingt ans, cette compétence revenait à l'OFAG et celui-ci ne pouvait autoriser que les croisements demandés par les éleveurs ou ceux qui étaient déjà effectués. La commission aimerait présenter une proposition, qui protège la race d'une submersion de sang étranger et des éventuels effets secondaires néfastes. Cette proposition prévoit aussi des directives strictes concernant les premiers accouplements ainsi que pour les F1 et F2. Après 12 à 15 ans, seuls les F2 soumis à certaines conditions et ensuite les F3 joueront en faveur de nouvelles lignées d'élevage et pourraient avec 12.5 ou 25 % de sang étranger de la nouvelle génétique et des qualités vérifiées, qui correspondent vraiment au but d'élevage, utilisés librement pour l'élevage. Si nous pouvions utiliser des juments des lignées moins populaires pour ces premiers accouplements, un grand pas serait réussi envers la limitation du degré de parenté et consanguinité. Les délégués sont priés de discuter le thème « Apport de nouveau sang » d'une manière fair-play et objective. La fédération cherchera le dialogue avec la base de sorte qu'un large consensus soit trouvé. Il faut éviter que des éleveurs qui ont bénéficié jusqu'à présent des croisements, s'y opposent farouchement plus tard. Il fait confiance aux structures démocratiques de la fédération qui conduiront à un large consensus orienté vers l'avenir et dans l'intérêt de la race FM.

SK La BEA aura lieu du 29 avril au 8 mai 2016 et la Journée franchises-montagnes le samedi 7 mai 2016 dès 14h30 dans la Grande Arena suivi d'un apéro sur place offert à tous.

HM Les préparations du National FM sont déjà en cours et les premières séances du CO ont eu lieu. Nous sommes dépendants de l'aide des membres des syndicats pour le montage et démontage. La vente des billets de tombola est toujours un peu pénible, pourtant chaque syndicat devrait être en mesure de vendre 250 billets. Après tout, la tombola apporte chaque année un soutien de l'ordre de Fr. 9'000. Depuis l'année passée, le nombre de partants au National FM est à nouveau en hausse et cette année, on veut focaliser l'attention sur le divertissement des enfants.

Arlène Marchand (commission de sport) : attend toujours la réponse de commission d'élevage concernant les suggestions suivantes :

1. Revoir le règlement des jeunes juments d'élite, c'est-à-dire l'établissement d'un document officiel pour chaque jument relevant les notes du modèle et allures, attelage et équitation, pour donner l'occasion à l'éleveur d'obtenir une attestation de participation et rendre le jugement plus transparent. Actuellement, les résultats sont transmis seulement sous forme de moyenne pondérée, ce qui rend l'interprétation des résultats impossible.
2. Une jument blessée au début de la saison devrait avoir la possibilité de passer le TET en septembre pour pouvoir participer à l'épreuve des juments d'élite.
3. L'apport de sang étranger a pour but de lutter contre la consanguinité et d'améliorer certaines caractéristiques comme le galop et l'aptitude sous la selle. Elle suggère de juger d'abord le galop au sein de la population FM actuelle, avant d'envisager des croisements futurs.
4. Promouvoir des cours de perfectionnement pour les juges en ce qui concerne le jugement de la conformation. Elle était très déçue par le manque de données concernant la biodynamique du cheval lors de ces cours.

SK Plusieurs choses ont été résolues dans l'intervalle. Concernant la publication des notes des jeunes juments d'élite, à partir de cette année, les notes sont publiées sous forme de moyenne des trois juges, mais par discipline. Pour l'inscription des jeunes juments d'élite, elles peuvent être inscrites jusqu'au délai fixé, mais faire le TET plus tard et fournir la preuve jusqu'à une date fixée au mois de septembre.

La discussion concernant le test du galop est déjà engagée et sera poursuivie dans le cadre de la consultation par rapport au test en station. Concernant les cours de perfectionnement, les juges sont formés deux fois par année, aussi aux commentaires, on essaye d'impliquer des gens de l'extérieur et il y a deux ans, un vétérinaire a expliqué l'importance pourquoi certains éléments de conformation sont importants à regarder. On est toujours ouverts aux propositions.

BB remercie tous les participants pour leur confiance et leur engagement toute l'année et les invite à l'apéritif.

La séance est levée à 15.50

58 &\$%*]bj]hfg'dffgYbhg'#8J '&\$%*'5bk YgYbXY ; } ghY

Name/Nom	Vorname/Prénom	Remarque	Présent
BDO Visura	M. Kehrl	Réviser	1
Aebi	Andreas	Nationalrat	1
Biedermann	Roger	Service de l'économie rurale JU	1
Biehler	Ronald	Freiberger Pferde Stiftung	1
Boss	Corinne	OFAG - BLW / Fachbereich Tierische Produkte und Tierzucht	1
Favre	Francis	Membre d'honneur	1
Gschwind	Jean-Paul	Conseiller national	1
Schlaefli	Ernest	Président d'honneur de la FSFM	1
Von Niderhäusern	Ruedi	Agroscope/HNS	1
Total			8

58 &\$%* `=bj]hfg`Yl W gfg`#8J `&\$%* `9bhgWλ i `X][hY ; } ghY

Name/Nom	Vorname/ Prénom	Organisation/Organisationen	Excusé
Agri		Hebdomadaire professionnel agricole de la Suisse Romande	1
Bourgeois	Jacques	Directeur USP	1
Brand	Frédéric	Chef de service (Canton VD)	1
Burger	Dominik	ISME	1
Bürki	Peter	Fachverantwortlicher Recht und Wirtschaft	1
Charlet	Marinette	Journaliste	1
Davet Burri	Isabelle	Gérante de la Fédération FR d'élevage du cheval	1
Dr. Med. Vet. Stéphane Montavon, DVM		Chef service vétérinaire de l'armée	1
Favre	Anne	Membre de la Commission de formation, de sport et de loisirs	1
Glibert	Yves	Président BFMA	1
Guidon	Daniel	Responsable de l'institut Agroscope	1
Gysi	Michaël	Chef Agroscope	1
Jeannerat	Thierry	Membre de la Commission de commercialisation	1
Jeannerat	Philippe	Président Chambre jurassienne d'agriculture	1
Kohli	Dominique	Sous-directeur OFAG	1
Krayenbuhl	Pascal	Chef de Service (Canton FR)	1
Lachat	Jean-Paul	Chef de service / Service de l'économie rurale	1
Lehmann	Bernard	Directeur OFAG / <i>Direktor BLW</i>	1
Marguerat	Catherine	OFAG / <i>BLW</i>	1
Müller	Matthias	Leiter Landwirtschaft Aargau	1
Pezzatti	Marco	Abteilungsleiter Kanton ZH	1
Risch	Léo	à honorer (en concours en Hollande)	1
Ritter	Markus	Président USP	1
Schibli	Felix	Abteilungsleiter Kanton SO	1
Segmüller	Willi	Präsident Pferdezuchtverein Rheintal und Umgebung	1
Spychiger	Henri	Président d'honneur	1
Stadelmann	Roland	Juge de race/Gérant PG Entlebuch / Rassenrichter	1
Troillet	Charles	Président FSSE / <i>Präsident SVPS</i>	1
Weiland	Elisabeth	Journaliste	1
Wittwer	Judith	Präsidentin FM Western	1
Zaugg	Urs	Amtsvorsteher Kanton BE	1
Zingg	Marcel	OFAG / <i>BLW</i>	1